



Ivry-sur-Seine, le 25 octobre 2019

**Retour sur la rencontre avec le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse
et le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse le Mardi 22 octobre 2019 à Paris**

L'INFINI EST PASSIONNANT MAIS ATTENTION A NE PAS DEPASSER LES LIMITES !

L'UNSA EDUCATION était représentée par Frédéric MARCHAND, secrétaire général ; Tony MARTIN, secrétaire général du SNAPS ; David DURAND, co-secrétaire général du SEP-UNSA ; Yves PAPLORAY, secrétaire national d'AI et Philippe BAYLAC, secrétaire général adjoint du SEJS.

L'UNSA a évoqué ses mandats, ses attentes, ses interrogations et ses demandes :

1. Réussir le pôle éducatif JS avec l'ensemble des personnels concernés par ce champ (avec Conseillers Techniques Sportifs et administratifs, y compris celles et ceux qui avaient opté pour les affaires sociales).
2. Maintenir le réseau dans son identité jeunesse et sports. Il y a des compétences précises à préserver.
3. Mettre en œuvre l'accompagnement des agents et être clair sur ce qui va se passer. Aujourd'hui, parfois on observe des affolements dans les territoires. Une interrogation spécifique concerne notamment la Bretagne. Il faut un cadrage national. Pour la préfiguration, ce sont bien le Secrétariat Général du MEN et le ministre qui doivent piloter.
4. Clarifier l'organisation au niveau départemental et le lien avec le niveau régional.
5. Accompagner les agents : le protocole en projet au SGMAS doit concerner les personnels Jeunesse et Sports.
6. Clarifier les conséquences indemnitaires pour les agents lors de l'intégration au sein de la DGRH EN.
7. Préciser le calendrier.

Réponses des ministres et de leurs équipes :

En synthèse les ministres sont satisfaits de nous avoir donné satisfaction en créant le pôle éducatif. Maintenant il faut construire, dans des délais assez courts.

- La Secrétaire Générale du MEN, Madame Lévêque, indique que « le transfert des effectifs se fera en bloc à « iso périmètre » ». Cependant, il y aura sans doute des évolutions en lien avec le SNU, le sport, la certification...). A compter de l'automne 2021, le MENJ s'intéressera aux missions.
- L'identité **Jeunesse et Sports sera préservée** mais « les services passent sous autorité hiérarchique des recteurs de région académique et des directeurs académiques des DSDEN ». Au niveau des DRAJES, le chef de service « pilotera, animera et coordonnera » les équipes départementales.
- Les services JS dans chaque DSDEN auront un chef de pôle « JS » à leur tête
- L'autorité fonctionnelle des préfets de département s'exercera en tant que de besoin (ACM par exemple). Un travail d'identification et de cartographie sera à mener dès décembre 2019.

- RH : « les personnels JS seront bénéficiaires du protocole d'accompagnement des agents du SGMAS ».
- Tous les corps JS sont repris en gestion par la DGRH Education Nationale. « *Les autres personnels (administratifs Santé Cohésion Sociale investis sur des missions JSVA par exemple) n'y perdront pas* ».
- « **On est bien dans un cas de restructuration** » : les droits et garanties individuelles s'appliqueront, « *parfois même au-delà des 5 ans réglementaires* ».
- Modalités de gestion et instances de dialogue social spécifiques JS : « *l'enjeu est de faire d'abord simple* » : gestion centralisée de 3000 personnes (hors CTS)...CTM JS maintenu...
- En Bretagne, le « pacte breton » envisage une délégation de compétences de l'Etat au Conseil Régional, notamment sur une partie du champ JS. Mais il y aura bien un préfigurateur DRAJES en Bretagne.

Le Ministre est d'accord pour un comité de suivi associant les organisations syndicales sur la mise en œuvre de la réforme OTE. Il est aussi favorable à un travail conjoint entre ses services et ceux du Ministère des Sports

Sur le fond, le Ministre et le Secrétaire d'Etat souhaitent :

- « *Inventer les temps de l'enfant au 21^{ème} siècle* » : articulation des temps scolaire, péri et extra-scolaire.
- « *Inventer l'éducation populaire du 21^{ème} siècle* » : en moderniser le fond, la forme et l'image
- « *Mettre l'accent sur la cohérence des temps de l'enfant et des jeunes* » et « *faire vivre la citoyenneté et la démocratie dans les associations...* »

Ce qu'en retient l'équipe du SEP UNSA :

- La nomination imminente des préfigurateurs des DRAJES devrait marquer le lancement de l'organisation territoriale plus concrètement dans un cadre national plus clair, transparent. Le dialogue social formel pourra ainsi réellement s'engager localement et au plan national.
- L'implication de la Secrétaire Générale de l'Education Nationale est effective. Elle affiche sa volonté de réussir à transférer l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques Jeunesse, Sports et Vie Associative.
- La coopération entre le Ministre de l'Education nationale, le Secrétaire à la Jeunesse et la Ministre des Sports semble insuffisante à ce jour.
- Des zones d'ombre demeurent : place des CTS, impact du SNU sur nos missions éducatives, fonctions support et moyens de fonctionnement a minima maintenus... Attention à ce que l'isopérimètre ne devienne une figure géométrique de style visant à élargir les missions des agents Jeunesse et Sports à effectifs constants !
- C'est le début du processus de construction d'une nouvelle organisation, tant locale que nationale. Les étapes nécessaires vont prendre plus d'un an. Soyons vigilants, ensemble, à un dialogue social de qualité et constructif.

Pour l'équipe nationale du SEP - David DURAND



► Animons la transformation sociale !

SEP UNSA

87 bis, avenue G. Gosnat
94853 IVRY-SUR-SEINE

<http://sep.unsa-education.org>